

Infolettre Spéciale 15 juin 2020
Journée Mondiale de lutte à la maltraitance des personnes âgées

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-2287

7 JOURS SUR 7 DE 8 H À 20 H

LA MALTRAITANCE

envers les personnes âgées
c'est inacceptable!

N'hésitez pas à en parler

#ChaquePersonneCompte

Votre
gouvernement

Québec 

Pour toute information

819-326-5657 poste 27

info@tcral.ca

www.tcral.ca

facebook

La maltraitance chez les personnes âgées

Je me donne le droit d'agir!



La crise que nous vivons actuellement augmente l'isolement social et le sentiment de solitude chez plusieurs d'entre nous. Lorsque nous croyons être dans une situation de maltraitance, il faut agir.

Qu'est-ce que la maltraitance?

La maltraitance consiste en un ou plusieurs gestes, ou une absence d'action appropriée, qui cause du **tort** ou de la **détresse** à la personne âgée. Elle se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance. Elle est souvent commise par un proche, mais peut aussi l'être par des personnes offrant des services ou des soins. Parfois, la personne maltraitante n'a pas de mauvaise intention. La maltraitance ne s'accompagne pas toujours de violence. Toutefois, la négligence peut causer autant de tort que la violence.

Quoi faire?

1. Nommer vos limites

Vous pouvez agir en exprimant votre opinion, votre accord ou désaccord. Vous pouvez prendre une période de réflexion avant de répondre « oui » à quelque chose que l'on vous demande. Vous ne devriez pas ressentir une pression ou un signe de malaise pour répondre à une personne.

Exemples de maltraitance:

- Vous subissez du chantage ou des menaces de la part de votre entourage.
- On vous infantilise.
- On vous bouscule parce que vous ne marchez pas assez vite.

2. Briser l'isolement

Parlez avec une personne en qui vous avez confiance, n'hésitez pas à demander de l'aide, ne restez pas seul avec une situation qui vous crée un malaise.

Exemples de maltraitance:

- On vous coupe l'accès à des services.
- On ne vous permet pas de parler à votre famille, à votre médecin ou à votre comptable.

3. Demeurer à l'écoute de vos émotions

Faites-vous confiance dans ce que vous ressentez, écoutez votre voix intérieure, apprenez à vous respecter.

Exemples de maltraitance:

- On vous intimide et vous vous sentez angoissé.
- On ne répond pas à vos besoins essentiels requis à votre santé.

4. Faire valoir vos droits et vos choix selon vos besoins

Vous avez des droits, peu importe votre âge, votre sexe, votre origine ou votre orientation sexuelle.

Exemples de maltraitance:

- On vous met de la pression pour faire un nouveau testament contre votre gré.
- Vous êtes privé d'intimité dans votre milieu de vie.
- On ne respecte pas vos choix, on décide à votre place, sans vous consulter.

Besoin d'aide?

- Explorez des pistes de solution avec une personne de confiance.
- Téléphonnez à des lignes d'écoute ou à des services de votre localité : CLSC, Ligne Aide Abus Aînés, Centre d'action bénévole, organismes de défense de droits, organismes de médiation citoyenne, etc.



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

Québec

Protéger les personnes âgées contre la fraude et l'exploitation financière pendant la COVID-19

La distanciation sociale qui vise à freiner la propagation de la COVID-19 pourrait avoir un effet dévastateur sur les aînés – une population déjà exposée au risque d'isolement et de solitude.

Alors que les personnes âgées de la province s'isolent pour se protéger de ce virus insidieux, cette même déconnexion sociale peut les exposer à un risque accru de dépression, d'anxiété, de solitude et d'exploitation financière.

Tout d'un coup, leurs structures sociales normales ont disparu. La présence physique de la famille et des amis n'est plus possible et leurs liens avec la communauté, si essentiels à leur bien-être et généralement offerts par le biais de services religieux ou de groupes de personnes âgées, ont cessé.

C'est un moment angoissant pour tous. Mais pour la population plus âgée de la province - qui vit peut-être seule, avec un revenu fixe, ne conduit plus de véhicule et n'a plus accès aux transports en commun – la pandémie de la COVID-19 pourrait amplifier les problèmes existants et rendre les personnes âgées plus vulnérables à la fraude et à l'exploitation financière. Les émotions étant très fortes, les aînés qui se sentent isolés peuvent être moins enclins à réfléchir de manière critique et plus susceptibles de prendre de mauvaises décisions financières.

C'est dans des moments comme celui-ci que les escrocs et les auteurs d'exploitation financière ciblent délibérément les personnes vulnérables. C'est dans des moments comme celui-ci que nous devons prendre des mesures pour protéger nos parents vieillissants, nos voisins et amis plus âgés.

Rester connectés

Pour protéger les personnes âgées dans nos vies, n'oublions pas que la distanciation sociale ne signifie pas l'isolement social. L'isolement social augmente leur vulnérabilité à l'exploitation financière et à la fraude. C'est pourquoi il est important de maintenir l'engagement social et mental des personnes âgées tout en les protégeant physiquement contre le virus.

Voici quelques moyens sûrs de communiquer avec nos proches, nos amis et nos voisins plus âgés pendant la crise:

1. Mettez-les en garde contre les fraudes et les escroqueries liées à la COVID-19. Faites-leur savoir que les fraudeurs et les escrocs ont trouvé des moyens d'exploiter la pandémie. Faites-leur prendre conscience des signaux d'alarme de la fraude, qui restent les mêmes quelle que soit la fraude ou l'escroquerie. Encouragez-les à poser des questions et à réfléchir sérieusement avant de prendre des décisions financières ou d'achat. Ce sont les meilleurs moyens de défense pour éviter qu'ils soient victimes d'un escroc ou qu'ils prennent une décision qui n'est pas dans leur intérêt. Apprenez-en davantage sur les fraudes et les escroqueries liées à la COVID-19 ou suivez la FCNB sur Facebook et Twitter.

2. Veillez sur eux. Téléphonnez-les ou laissez une note à leur porte d'entrée. S'ils disposent de la technologie nécessaire, envoyez-leur un texte ou un courriel, ou bien utilisez FaceTime ou Skype pour les faire participer à vos activités quotidiennes. Faites-leur savoir que vous pensez à eux. Demandez-leur s'ils ont besoin de quelque chose.
3. Envoyez des pâtisseries. Si vous faites des pâtisseries, doublez la recette et mettez-les dans un récipient jetable. Utilisez un désinfectant pour nettoyer l'extérieur. Déposez-les à leur porte.
4. Aidez à l'approvisionnement de la nourriture et des produits essentiels. Envisagez de faire les courses pour eux pendant que vous faites les vôtres, ou aidez-les à organiser la livraison à partir de l'épicerie locale, si ce service est disponible. Certaines épiceries proposent la commande en ligne ou la commande par téléphone pour emporter.
5. Allez chercher leurs médicaments. Assurez-vous qu'ils disposent d'une réserve suffisante de leurs médicaments. Passez prendre leurs médicaments à la pharmacie pour eux.
6. Faites participer vos petits-enfants. Faites-leur envoyer des courriels ou des messages FaceTime ou Skype à leurs grands-parents, ou même une lettre par la poste. Faites-leur prendre des photos ou déposer des dessins ou autres créations à leur porte. Encouragez les enfants plus âgés à profiter de ce temps pour interroger leurs grands-parents et enregistrer un peu d'histoire de famille.
7. Commandez-leur du matériel pour leur passe-temps. S'ils tricotent ou font du crochet, assurez-vous qu'ils ont du fil ou du coton à crocheter pour poursuivre leurs projets. Fournissez-leur des casse-tête ou des livres. Commandez-leur un kit de peinture pour adultes en ligne.
8. Incitez-les à faire de l'exercice. Encouragez-les à prendre des marches. Achetez des bandes d'exercice qu'ils pourront utiliser en regardant la télévision ou guidez-les dans des classes de conditionnement physique sur YouTube, comme le yoga sur chaise.
9. Services religieux. Vérifiez si leur église ou lieu de culte offre des services virtuels, et aidez-les à s'installer pour qu'ils puissent y participer de la maison.

Parler affaires

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous concentrer sur le bien-être de nos familles. Une partie de ce processus pourrait consister à avoir des conversations avec nos parents vieillissants au sujet de l'argent, et de ce qui se passerait s'ils perdaient leur capacité mentale et leur aptitude à gérer leurs propres affaires. Si ce n'est déjà fait, envisagez d'entamer une discussion au sujet de leur situation financière, de leurs projets et de leurs souhaits. Si ces conversations sont laissées en suspens jusqu'à ce qu'un proche tombe malade, elles risquent d'être plus difficiles, précipitées et émotionnelles.

Examinez d'abord les documents de planification successorale pour vous assurer qu'ils sont en place et, le cas échéant, à jour. Un testament est un document juridique qui donne des instructions sur ce qu'une personne aimerait qu'il advienne de ses biens après son décès. Une procuration est un document juridique par lequel une

personne donne à une autre personne, ou peut-être à plusieurs personnes, le pouvoir d'agir en son nom en ce qui concerne ses biens, ses affaires financières ou ses soins personnels - généralement lorsqu'elle devient incapable de le faire. Si vos proches vieillissants ne disposent pas encore de ces outils de planification successorale, ils peuvent envisager de les faire préparer.

En outre, sachez où sont conservés les documents importants, comme le testament et la procuration, les polices d'assurance vie, les documents relatifs aux investissements et aux factures de services publics. Demandez à vos parents de vous fournir les coordonnées de certains des professionnels importants dans leur vie, notamment leur planificateur financier, leur comptable ou leur avocat. Téléchargez [Le gestionnaire de documents](#) de notre site Web pour vous aider à organiser ces informations en un seul endroit pratique.

Combattez l'exploitation financière des aînés

L'exploitation financière peut se produire à tout moment, mais les auteurs frappent souvent à des moments de la vie où les aînés peuvent être plus vulnérables, comme lors d'une crise de santé ou après le décès d'un proche. Les personnes qui sont seules, isolées ou en mauvaise santé ont également tendance à être plus à risque.

Les auteurs puisent souvent des informations personnelles dans les nécrologies et les messages Facebook, et exploitent même la confiance des groupes sociaux et de soutien des personnes âgées pour s'ancrer plus profondément dans leur vie.

La pandémie a donc créé une tempête parfaite pour l'exploitation financière des aînés - la forme la plus courante d'exploitation des personnes âgées au Canada. Cependant, il peut être difficile de l'identifier ou de la reconnaître. Apprenez-en davantage sur [l'exploitation financière](#) et surveillez ces signes chez les aînés de votre entourage :

- Ami ou soignant trop protecteur : l'ami ou le soignant peut insister pour être présent lorsque la personne âgée rencontre son conseiller financier, son banquier ou son avocat. Il peut également tenter d'isoler la personne âgée et de couper les liens sociaux et les réseaux de soutien. Soyez à l'affût d'un ami ou d'un soignant trop contrôleur ou même d'un parent qui a repris contact avec l'aîné.
- Peur ou changement soudain de sentiments à l'égard de quelqu'un : un aîné peut tenter de couper les liens avec un enfant abusif. Il peut le faire pour tenter de se soustraire à une relation de contrôle dans laquelle il a pu être contraint de vendre sa maison ou ses biens personnels.
- Omission de paiements de factures : si l'aîné a fidèlement rempli ses obligations en matière de paiement de factures et que soudainement il n'a plus d'argent pour les payer, cela peut être un signe que l'argent a disparu.

Source : <https://fcnb.ca/fr/guides/proteger-les-personnes-agees-contre-la-fraude-et-l'exploitation-financiere-pendant-la-covid-19>



MOTS CACHÉS : BIEN TRAITANCE

mot restant de 8 lettres : _ _ _ _ _ _ _ _

se mettre à la place de l'autre

Liste des mots à trouver dans la grille

ACCUEIL

SÉCURITÉ

SOUTIEN

AUTONOMIE

CHARTE

COMMUNAUTE

CONFIANCE

DROIT

ÉCOUTE

FORMATION

INFORMER

PRESENCE

RESPECT

A	U	T	O	N	O	M	I	E	E
E	N	M	D	R	O	I	T	P	A
C	E	C	N	E	S	E	R	P	T
N	I	I	N	F	O	R	M	E	R
A	T	S	E	C	U	R	I	T	E
I	U	H	R	E	S	P	E	C	T
F	O	R	M	A	T	I	O	N	U
N	S	C	H	A	R	T	E	I	O
O	L	I	E	U	C	C	A	E	C
C	O	M	M	U	N	A	U	T	E

2020-05-11

Capsules vidéo produites par la troupe de Théâtre Parminou

Sous forme de sketches, le Théâtre Parminou a créé et diffuse 4 capsules vidéo. 1 : une situation d'abus en RPA. 2- Un fils qui exploite sa mère 3- La santé passe par l'exercice physique 4- Réflexion sur l'âgisme et le vieillissement. Le théâtre Parminou rend possible la diffusion de ses capsules gratuitement.

<https://parminouallumeuses.bookmark.com/>

Redoublez de prudence concernant les fraudes financières envers les personnes âgées durant cette pandémie de la COVID-19

Le 6 avril 2020 par Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

La Chaire de recherche invite les personnes âgées, leurs proches et toutes autres personnes en contact avec elles à redoubler de vigilance quant aux fraudes financières commises par téléphones ou par internet.

Les périodes de turbulences sociales et sanitaires, comme celle que le Québec traverse actuellement, sont propices à une apparition accrue de ce genre de fraude.

L'émission *La facture* de Radio-Canada résume, en quelques minutes, les trois « arnaques » les plus couramment rencontrées en ce moment.

- Des messages textes en provenance de la Croix rouge ;
- Des courriels de mise à jour de l'Agence de Santé publique du Canada ;
- Des messages textes vous donnant accès aux formulaires d'aides financières d'urgence du gouvernement fédéral.

Gardez à l'esprit que ces fraudeurs cherchent à exploiter votre sentiment de peur et d'urgence. D'autant plus que ce ne sont pas les moyens utilisés habituellement par ces grands organismes pour entrer en contact avec la population.

Nous vous invitons à consulter les sites web officiels de chacun des organismes pour obtenir des informations véridiques. [Le site web du Ministère de la Santé et des Services sociaux est un excellent point de départ.](#)

Si vous ressentez un doute quant à la véracité de ces messages, il vaut mieux en discuter avec un proche ou faire une recherche approfondie sur internet avant de « cliquer » sur les liens suggérés. Autrement dit, dans le doute, abstenez-vous.

Vous pouvez consulter les sites suivants pour vous faire une idée élargie des fraudes en cours au Canada :

- Centre antifraude du Canada
- Autorité des marchés financiers du Québec
- Office de la protection du consommateur
- Sûreté du Québec
- Le réseau FADOQ
- Éducaloi
- Protégez-vous

Voici une liste de numéros téléphoniques provinciaux qui vous aideront à prendre soin de votre santé physique et psychologique durant cette période d'isolement volontaire

La *Chaire de recherche* souhaite rendre facilement accessible une liste de ressources téléphoniques provinciales, gratuites et confidentielles pouvant être rejointes par les personnes âgées ou leurs proches qui vivent :

- Une situation de maltraitance
- Une situation d'intimidation
- Une situation de violence conjugale
- Des pensées suicidaires
- Une fraude financière
- Une situation psychosociale difficile

Malgré les consignes de distanciation physique promulguées par le Gouvernement du Québec en lien avec la pandémie actuelle, les situations nommées précédemment ne doivent pas être tolérées et ces mesures ne doivent pas mettre votre sécurité personnelle en danger.

N'hésitez pas à demander de l'aide en ces temps incertains. Quelqu'un de compétent et de formé pourra répondre à vos besoins et préoccupations au bout de la ligne.

[Vous pouvez télécharger la liste sous format PDF en cliquant sur ce lien.](#)

SOURCES

Julien Cadieux Genesse, M.S.s.

Coordonnateur de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

Professionnel de recherche

15 JUIN 2020 - JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

FICTION VERSUS RÉALITÉ

PRÉVENTION EN LIEN AVEC LA MALTRAITANCE FINANCIÈRE

Hameçonnage

Une institution ou une organisation vous demande de fournir vos renseignements personnels pour valider votre compte.

Fiez-vous à votre instinct et ne cliquez pas sur les liens dans le courriel. Les banques et organismes gouvernementaux n'envoient pas de courriel ou texto pour vous joindre.

Site de rencontre

Une personne vous demande des renseignements personnels ou de lui envoyer de l'argent pour sa famille.

N'envoyez pas d'argent et ne transmettez jamais vos informations bancaires sur ces sites. Malgré les apparences flatteuses d'un profil, on ne sait pas qui est derrière l'écran.

Situation d'urgence

Vous recevez un appel ou un courriel indiquant qu'un de vos proches est en détresse et vous devez envoyer immédiatement de l'argent.

Posez des questions. Informez-vous auprès de vos proches. Ne donnez pas de renseignements personnels.

CONSEILS PRATIQUES



Ne gardez pas de gros montant d'argent comptant à votre domicile.

Gardez votre limite de crédit le plus bas possible.



Privilégiez le dépôt direct plutôt que les chèques. Exemple: chèque de pension.

Suivez attentivement les opérations de vos comptes à partir d'un relevé bancaire.



Réduisez les limites de retrait de vos comptes.

En cas de doute, contactez la Ligne Aide Abus Aînés

1 888 489-2287



La ligne **1 888 489-2287**
Aide Abus Aînés
www.aideabusaines.ca

0000011

Ce document est présenté par le groupe mieux être Kocom Mocom, table de partenaires luttant contre la maltraitance des personnes vulnérables dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance.

A portrait of an elderly woman with short, curly grey hair, wearing a light blue top. A purple awareness ribbon is overlaid on the left side of the image. The background is a soft-focus outdoor scene with mountains and a body of water.

15 juin
**JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE
CONTRE LA MALTRAITANCE
DES PERSONNES ÂÎNÉES**

*Agissons, parce qu'ensemble
on est plus forts que la maltraitance!*

Ligne téléphonique
Aide Abus Aînés

1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

#ChaquePersonneCompte

Votre
gouvernement

Québec 

COVID-19 : Maltraitance et santé mentale.

Dans cet épisode, [Sarita Israel](#), coordonnatrice du domaine d'expertise pour Contrer la maltraitance au CREGÉS et Dr Alexandre Allard, résident senior en psychiatrie à l'Hôpital général juif abordent ces deux problématiques clés auxquels sont confrontés notre population âgée et qui ont été exacerbés par l'isolement accru causé par la pandémie.

- [Balado : Votre santé CIUSSS Centre-Ouest Montréal - 25 mai 2020](#)

Il faut mettre fin à l'âgisme.

Plusieurs spécialistes, dont [Sophie Éthier](#), [Patrik Marier](#) et [Kim Sawchuk](#) chercheurs au CREGÉS, signent ce texte collectif pour exprimer leurs inquiétudes devant les attitudes âgistes qui s'expriment consciemment ou inconsciemment durant cette pandémie.

- [Le Devoir - 18 avril 2020](#)

Âgisme, vieillissement et logement.

Julien Simard, membre étudiant au CREGÉS et stagiaire de recherche postdoctoral à l'École de travail social de l'Université McGill, parle du marché du logement pour les aînés défavorisés. Il aborde également le concept d'âgisme compassionnel, qui ressort davantage dans ce contexte de COVID-19.

- [Les ACTUS à Louis T. - 13 mai 2020](#)



La maltraitance chez les personnes âgées

C'est inacceptable, agissons!



La crise que nous vivons actuellement crée un terrain fertile pour l'apparition de situations de maltraitance envers les aînés. Dans ce contexte, il s'avère important de prendre soin les uns des autres. En tant que proche, ami, voisin, membre de la famille, vous pouvez agir et faire la différence pour faire cesser une situation de maltraitance.

1 Garder l'œil ouvert: Être sensible aux signes et aux indices à observer et être à l'écoute.

Quelques indices à observer. La personne aînée :

- Présente des blessures;
- Présente de l'anxiété;
- S'isole;
- Se plaint de malaise;
- N'a pas suffisamment d'argent pour ses besoins essentiels;
- A des changements dans ses comportements ou ses habitudes.

2 Aborder le sujet: En parler ouvertement avec la personne sans la brusquer, attendre le bon moment (sécurité et respect), valider et vérifier vos inquiétudes auprès de la personne.

Exemples de questions à poser :

- Comment ça va?
- Je m'inquiète pour vous?
- Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous rend mal à l'aise?

Attention : Vérifiez vos inquiétudes auprès de la personne ou auprès d'un intervenant pour ne pas tirer de conclusions hâtives.

3 Demeurer ouvert: Être à l'écoute sans jugement, maintenir le contact et respecter le rythme de la personne. Croire la personne si elle se confie à vous et l'accompagner vers les services si elle le souhaite.

Exemples d'actions à poser :

- Demander si la personne accepte d'en parler à une personne de confiance, son médecin, un prêtre, un ami, etc.;
- Proposer d'accompagner la personne vers les services locaux (organisme de défense des droits des aînés, travailleur de milieu, etc.);
- Laisser un numéro de référence (Info-Social 811 ou la Ligne Aide Abus Aînés);
- Lui mentionner que vous êtes disponible à n'importe quel moment.

Besoin d'aide?



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

Québec

APPELS TRAITÉS DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE COVID-19

Région des Laurentides

Appels en provenance de Montréal

- 8.43% des appels traités à la Ligne Aide Abus Aînés provenaient de la région des Laurentides. Comparativement à 6.54% durant la même période l’an dernier.

Identité des appelants pour des situations de maltraitance

- Dans 48.98% des cas, ce sont les aînés en situation de maltraitance qui ont appelé la LAAA (38.33% à la même période l’an dernier) suivi des membres de la famille – 40.82%.

Groupe d’âge des aînés en situation de maltraitance

- 56.67% des aînés en situation de maltraitance dans la région avaient entre 70-79 ans, 16.67% entre 80-89 ans et 13.33% entre 60-69 ans.

Les 3 types de maltraitance les plus signalés :

- Violence psychologique - 27.00%
- Exploitation financière/matérielle - 24.00%
- Violation des droits de la personne - 21.00%

***Note:** Les informations ci-haut reflètent un portrait des données statistiques pour la période du 12 mars au 30 avril 2020. La période du 12 mars au 30 avril 2019 a servi de base de comparaison.*

En période de la COVID-19, soyons vigilants face à la maltraitance

Fiche technique no 3 : Ensemble vers la bientraitance!



- Approche positive qui offre une avenue complémentaire pour lutter contre la maltraitance.
 - La bientraitance :
 - ✓ Vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne ;
 - ✓ S'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses envers la personne vulnérable.
 - La bientraitance est une approche dynamique qui nécessite une observation de ses pratiques dans une visée d'amélioration continue.

ACTION

La bientraitance n'est ni le contraire ni l'absence de la maltraitance

Les 6 conditions favorisant la bientraitance permettent à la personne de :

- ✓ Juger si l'action posée lui convient ;
- ✓ Faire des choix en harmonie avec ses valeurs, ses habitudes de vie, sa culture, etc.;
- ✓ Se sentir considérée, de développer son estime personnelle par le respect de sa dignité ;
- ✓ De sentir qu'elle fait partie de la société par sa participation sociale ;
- ✓ De se sentir bien supportée par des intervenants qui font preuve de savoir-faire et de savoir-être ;
- ✓ De sentir que les intervenants travaillent ensemble pour lui offrir des soins et services personnalisés.

Les 10 thèmes de la bientraitance selon la [*Roue de l'approche relationnelle*](#) (CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal)



- | | |
|---------------------|---------------------------------|
| ✓ Confidentialité | ✓ Autodétermination |
| ✓ Intimité | ✓ Rythme et habitudes de vie |
| ✓ Humanité | ✓ Participation |
| ✓ Vouvoiement | ✓ Verticalité et positionnement |
| ✓ Professionnalisme | ✓ Domicile (milieu de vie) |



- ✓ La bientraitance n'est pas uniquement en lien avec l'approche préconisée dans les milieux d'hébergement. Elle s'applique à tous les contextes, à tous les milieux de vie;
- ✓ Agir avec bientraitance ne prévient pas entièrement la maltraitance. Malgré vos actions de bientraitance, gardez les yeux ouverts : demeurez vigilants face à la maltraitance !

Consultez le [dossier maltraitance](#) sur le site Santé Laurentides

Ligne Aide Abus Aîné : ☎ 1 888 489-2287

[Roue de l'approche relationnelle](#)

Consultez le [dossier maltraitance](#) sur le site Santé Laurentides



[Pour en savoir plus sur la TCRAL, visiter notre site web](#)

